

Vous trouverez ce formulaire en ligne en ouvrant une session dans votre compte avec votre identifiant Manuvie à l'adresse [gmanuvie.ca/retraite](http://gmanuvie.ca/retraite). Les formulaires sont dans la page d'accueil, sous « Liens rapides » ou « Renseignements utiles ».



### Vous n'avez pas encore d'identifiant Manuvie?

Inscrivez-vous maintenant pour accéder à votre compte en tout temps sur notre site Web sécurisé. Rendez-vous sur [gmanuvie.ca/retraite](http://gmanuvie.ca/retraite), cliquez sur « Ouvrir une session » et suivez les instructions pour établir votre identifiant Manuvie.

### Remplir les champs lisiblement en caractères d'imprimerie.

Vous pouvez également transmettre vos instructions de virement en ligne, à [gmanuvie.ca/retraite](http://gmanuvie.ca/retraite), ou en appelant au Service à la clientèle, au 1 888 388-3288.

## 1. Renseignements personnels

Promoteur du régime (employeur)			
Numéro de participant *		Numéro du contrat collectif *	Numéro de client * 10_ _ _ _ _
Nom		Prénom	Autre prénom (initiale)
Adresse postale (numéro, rue et appartement)			
Ville		Province	Pays
Téléphone		Ext.	Code postal
		Courriel	

\* Voir votre compte ou relevé en ligne pour plus de détails

## 2. Virement entre placements

Les demandes de virement sont traitées en utilisant la prochaine valeur unitaire disponible\*. Les valeurs unitaires sont publiées chaque jour, après la fermeture des marchés. Les demandes de virements reçues après 16 h (HE) sont traitées en utilisant les valeurs unitaires publiées à la fin du jour ouvrable suivant.

\* Toutes les opérations portant sur des fonds dont le portefeuille est principalement composé de titres autres que ceux de l'Amérique du Nord seront traitées le second jour ouvrable. Nous devons tenir compte du décalage horaire et nous assurer que les valeurs unitaires reflètent bien les cours du marché.

Minimum de 5% par fonds; nombres entiers seulement. Le total de tous les virements doit être de 100 %.

Entrer le code de chaque fonds. Les noms et le code des fonds figurent sur le site web [www.manulifeim.ca/retirement](http://www.manulifeim.ca/retirement) et au Rapport sur les placements collectifs. Si un virement est effectué à partir d'un compte à intérêt garanti (CIG) avant la date d'échéance, le compte peut faire l'objet d'un rajustement à la valeur marchande. Des frais d'opérations fréquentes de 2 % pourraient être portés au compte des participants qui effectuent un virement dans un fonds, et que cette opération est suivie d'un virement sortant de ce même fonds dans les quinze jours civils.

### Renseignements sur RevenuPlus Collectif

Si votre régime offre RevenuPlus Collectif, veuillez noter que cette option est conçue pour vous fournir un revenu de retraite garanti. Avant d'opter pour RevenuPlus Collectif, accédez à votre compte à [www.manulifeim.ca/retirement](http://www.manulifeim.ca/retirement) pour en savoir plus à ce sujet.

Si vous transférez des fonds à votre compte RevenuPlus Collectif existant, n'oubliez pas que, sur une période de 365 jours, une seule ou une succession de cotisations excédant 20 % de votre base de la prestation garantie réinitialiseront la période minimale de conservation de cinq (5) ans.

Les virements entre placements effectués à partir de RevenuPlus Collectif réduiront votre base de la prestation garantie et le montant de votre revenu annuel garanti. Si le montant du virement entre fonds est supérieur à votre base de la prestation garantie, il fera l'objet d'une période de conservation. Vous ne pourrez faire aucune cotisation occasionnelle à RevenuPlus Collectif dans cette période.

**Source des cotisations:**
 Toutes  Salariales obligatoires  Patronales obligatoires  Salariales facultatives

 Patronales additionnelles (Facultatives)

**À partir de :** Code du fonds

**À destination de :** Code du fonds

	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%
	%	<b>OU</b>	\$		%

**La somme doit être égale a 100 %**

### 3. Transfert effectué à partir d'un compte à intérêt garanti (CIG)

Si un virement est effectué à partir de comptes à intérêt garanti (CIG) avant la date d'échéance, les comptes peuvent faire l'objet d'un rajustement à la valeur marchande.

Vous devez transférer 100 % d'un CIG.

Revenue Plus Collectif n'est pas une option valide pour les CIG arrivant à échéance.

Quand souhaitez-vous effectuer le transfert?  Immédiatement  À l'échéance

**À partir de :** Code du fonds

**À destination de :** Code du fonds

	%	<b>OU</b>	\$
Montant à l'échéance	Date d'échéance (jj/mmmm/aaaa)		
\$			
	%	<b>OU</b>	\$
Montant à l'échéance	Date d'échéance (jj/mmmm/aaaa)		
\$			

	%
Montant à l'échéance	Date d'échéance (jj/mmmm/aaaa)
\$	
	%
Montant à l'échéance	Date d'échéance (jj/mmmm/aaaa)
\$	

Souhaitez-vous appliquez ces instructions à tous les CIG de ce code?  Oui  Non

Si non, précisez le CIG sur lequel vous souhaitez affecter vos instructions:

Montant à l'échéance	Date d'échéance (jj/mmmm/aaaa)
\$	

---

## 4. Signature

Manuvie se réserve le droit de retourner les formulaires sur lesquels figurent des renseignements incomplets ou inexacts. Vous recevrez un avis écrit confirmant que votre demande a été traitée. Si une erreur s'est produite dans le traitement de votre demande, vous devez en informer Manuvie dans les trente jours suivant la réception de l'avis.

Il est entendu que si je transfère des placements RevenuPlus Collectif, cette transaction aura une incidence sur mes avantages liés à RevenuPlus Collectif.

Votre signature	Date d'échéance (jj/mmmm/aaaa)
Signature de l'administrateur du régime (s'il y a lieu)	Date d'échéance (jj/mmmm/aaaa)

---

## Renseignements personnels

Nous recueillons, utilisons et divulguons vos renseignements personnels dans le but de traiter votre demande. Nous divulguons vos renseignements personnels, aux employés autorisés, aux agents, aux représentants, aux institutions financières et autres parties avec lesquelles nous traitons dans le cadre de l'émission et de la gestion de vos produits et services, maintenant et à l'avenir. Nous divulguons également vos renseignements personnels lorsque des prestataires de services en ont besoin pour fournir leurs services (par exemple, traitement de données, programmation, stockage de données et l'impression). Sauf restrictions contractuelles, vos renseignements personnels peuvent être consultés ou transmis à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada et peuvent être soumis aux lois en vigueur dans ces territoires. Vous pouvez retirer votre consentement sous réserve de restrictions légales et contractuelles. Vous avez également le droit de consulter et de corriger les renseignements que nous possédons à votre sujet. Pour en savoir plus, consulter notre Politique de protection des renseignements personnels à Manuvie.ca ou nous envoyer un courriel à l'adresse suivante: Canada\_Privacy@manulife.ca.

---

## Envoyer-nous vos documents en ligne



C'est plus rapide et plus sûr que le courriel ou la poste.

Dans l'appli Services mobiles Manuvie, ouvrez une session avec votre identifiant Manuvie (choisissez Épargne-retraite collective). Dans le menu en haut à gauche, sélectionnez votre nom pour accéder à votre profil, puis **Envoyer des documents**.

**Ou**

À partir d'un ordinateur ou d'une tablette, utilisez votre identifiant Manuvie pour ouvrir une session dans votre compte à l'adresse [gpmanuvie.ca/retraite](http://gpmanuvie.ca/retraite). Sous « Liens rapides » **ou** « Renseignements utiles », dans la page d'accueil, repérez **Envoyer des documents**.

Si vous devez poster le formulaire, envoyez-le à l'une de ces adresses.

**À l'extérieur du Québec :**  
Manuvie  
Épargne-retraite collective  
C. P. 396  
Waterloo (Ontario) N2J 4A9  
Télécopieur : 1 866 945-5110

**Au Québec :**  
Manuvie  
Épargne-retraite collective  
2000, rue Mansfield, bureau 1410  
Montréal (Québec) H3A 3A2  
Télécopieur : 1 866 945-5109